



CONFIANCE, INNOVATION, SOLIDARITÉ: POUR UNE VISION FRANÇAISE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

SOMMAIRE

Editorial des membres	
du groupe de travail	6
Avant-propos	7
Résumé opérationnel	8
Liste des recommandations	11
Plaidoyer pour une dynamique française et européenne du numérique en santé	11
Lever les freins à l'innovation pour offrir un véritable modèle économiqu un marché aux entreprises numériques en santé	e et 11
Mettre l'Espace Numérique de Santé (ENS) et le Bouquet de Services aux Professionnels (BSP) au centre du système de santé	11
Acculturer, former et accompagner les utilisateurs des plateformes nationales de santé.	12
Préalables sémantiques	13
Propos introductifs: État des lieux	14
Facteurs clés de succès du numérique en santé: l'exemple de nos voisins européens	14
Mettre les citoyens au cœur du numérique en santé: le cas de l'Angleterre	14
Accélérer le déploiement de la e-santé par la décentralisation : les cas du Danemark et de l'Espagne	15
Étendre les services d'e-santé par le remboursement et la loi : le cas de l'Allemagne	17
Quels enseignements pour le cas français?	17
Le numérique en santé en France: entre dynamisme industriel et complexités administratives	18
Potentialités et freins du marché français du numérique en santé	18
Le Dossier médical personnel (DMP), cas d'étude d'une politique put du numérique en santé	olique 20
Depuis 2017 : une stratégie de transformation de système de santé	25
Méthode et déroulement des travaux du Conseil national du numérique	27
1. Plaidoyer pour une dynamique française et européenne du numérique en santé	33

1.1. De la nécessité d'une dynamique française et européenne du numérique en santé	34
1.2. Organiser cette dynamique autour de quatre piliers	37
	37
1.2.1. Renforcer la gouvernance du numérique en santé	
1.2.1.1. Clarifier le rôle des organes de gouvernance	37
1.2.1.2. Assurer la place centrale des usagers	38
1.2.2. Réussir la transition d'un modèle de soin vers un modèle de santé	39
1.2.3. Garantir la confiance dans l'infrastructure des systèmes de santé numérique : interopérabilité, sécurité, identité	41
1.2.3.1. Interopérabilité	41
1.2.3.2. Sécurité	43
1.2.3.3. Identité	44
1.2.4. Promouvoir un numérique en santé responsable	45
1.2.4.1. Porter une réflexion sur l'éthique	45
1.2.4.2. Inclure tous les citoyens	47
1.2.4.3. Responsabilité environnementale : assurer la sobriété numérique du système de santé	49
2. Lever les freins à l'innovation pour offrir un véritable modèle économique et un marché aux entreprises numériques en santé	53
2.1. Organiser l'innovation	56
2.1.1. Mettre en place un réseau déconcentré	56
2.1.2. Organiser et encadrer la phase d'idéation	58
2.2. Valoriser la recherche	60
2.3. Offrir un accompagnement de qualité	62
2.4. Fluidifier les échanges avec les pouvoirs publics	66
3. Mettre l'Espace Numérique de Santé (ENS) et le Bouquet de Services aux Professionnels (BSP) au centre du système de santé	69
3.1. Encadrer le référencement des applications dans l'ENS et le BSP	71
3.1.1. Définir une logique de référencement équilibrée	71
3.1.1.1. Proposer un processus de référencement efficace et sécurisant	72

3.1.1.2. Etablir des critères garantissant la protection des utilisateurs	73
3.1.2 Assurer la surveillance et le contrôle <i>a posteriori</i> des services référencés	76
3.2 Centrer la communication sur les utilisateurs des plateformes	77
3.3. Valoriser et sécuriser les données de l'ENS et du BSP	79
4. Acculturer, former et accompagner les utilisateurs des plateformes nationales de santé	83
4.1. Faire des patients et usagers des acteurs de leur santé	86
4.1.1. Assurer les usages et la confiance dans le numérique en santé	86
4.1.2. Éviter de renforcer les exclusions par le numérique	88
4.2. Former les professionnels de santé au numérique	90
4.3. Diffuser la littératie numérique chez les décideurs publics en santé	95
Propos conclusifs: Une pierre à l'édifice	96
Lettre de saisine	100
Liste des personnes auditionnées	102
Liste des tables rondes et événements mobilisés	104
Glossaire et liste des abréviations	105
Bibliographie	106

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Plaidoyer pour une dynamique française et européenne du numérique en santé

> Recommandation n°1: Mettre en place une gouvernance de l'ENS intégrée entre stratégie, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Lever les freins à l'innovation pour offrir un véritable modèle économique et un marché aux entreprises numériques en santé

Recommandation n°2: Faire du lab e-santé le centre de la mise en réseau des acteurs de l'innovation.

Recommandation n°3: Encourager et valoriser l'investissement des professionnels et des usagers dans l'innovation.

Recommandation n°4: Assurer la valorisation de la recherche en proposant sa reprise par d'autres acteurs lorsque les chercheurs ne souhaitent pas la porter eux-mêmes en projets d'entrepreneuriat.

Recommandation n°5: Sensibiliser et former les futurs entrepreneurs aux problématiques spécifiques du marché de la santé numérique.

Recommandation n°6: Attribuer à la Haute Autorité de Santé une mission d'accompagnement des porteurs de projets.

Recommandation n°7: Ouvrir des espaces de mise en relation avec les décideurs publics.

Mettre l'Espace Numérique de Santé (ENS) et le Bouquet de Services aux Professionnels (BSP) au centre du système de santé

Recommandation n°8: Distinguer les applications référencées dans l'ENS et le BSP en plusieurs catégories.

Recommandation n°9: Assurer la confiance dans l'ENS à travers des critères obligatoires étendus.

Recommandation n°10: Donner à la DNS un rôle de surveillance de l'ENS et du BSP, et à l'ANSM un rôle de contrôle.

Recommandation n°11: Assurer une communication centrée sur les usagers des plateformes en mobilisant les structures au plus près de leurs futurs utilisateurs.

Recommandation n°12 : Faire du DMP le conteneur sécurisé de données de santé de l'ENS et du BSP.

Recommandation n°13: Formaliser et standardiser les conditions d'accès aux données de santé.

Recommandation n°14: Proposer, au sein de l'ENS, un mécanisme permettant au citoyen de contribuer à l'innovation et à la recherche avec ses données de santé.

Acculturer, former et accompagner les utilisateurs des plateformes nationales de santé

Recommandation n°15: Développer des parcours et une certification de compétences numériques en santé pour les citoyens, les usagers du système de santé et les patients.

Recommandation n°16: Penser l'accompagnement des personnes les plus exclues dans leurs démarches numériques relatives à la santé au sein des structures dédiées.

Recommandation n°17: Développer une certification de compétences numériques pour les professionnels de santé.

Recommandation n°18 : Instaurer un label attestant de la numéricité des professionnels de santé.